



# DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2019

Conseil municipal du 31/01/2019



## Sommaire

- 1. >> Contexte : des contraintes qui se maintiennent**
2. Orientations : poursuivre le développement territorial et financer le service public
3. Les équilibres 2019 atteignables par les efforts de gestion continus



## 1. Maintien des contraintes macro

Poursuite des objectifs de **réduction du déficit** (< 3 % du PIB) et de **maîtrise de l'endettement** publics

### Mise à contribution des collectivités

- ODÉDEL (maîtrise trajectoire dépense) et objectif de **-13 Mds** de dette locale en moins entre 2018 et 2022 (vs **-11,5 Mds** via la baisse des dotations entre 2014 et 2017, **-11,8 M pour VSD entre 2010 - 2017**)
- **Contractualisation** : limitation formelle de l'évolution de la dépense de fonctionnement des collectivités

**Affaiblissement des partenaires publics de la ville** dans leur capacité à intervenir et soutenir la commune (Plaine commune, Département, Région...)



## 1. Maintien des contraintes macro

### **Loi de finances initiale (LFI)**

- ajustements mineurs des concours financiers de l'État aux collectivités (= 48 Mds €)

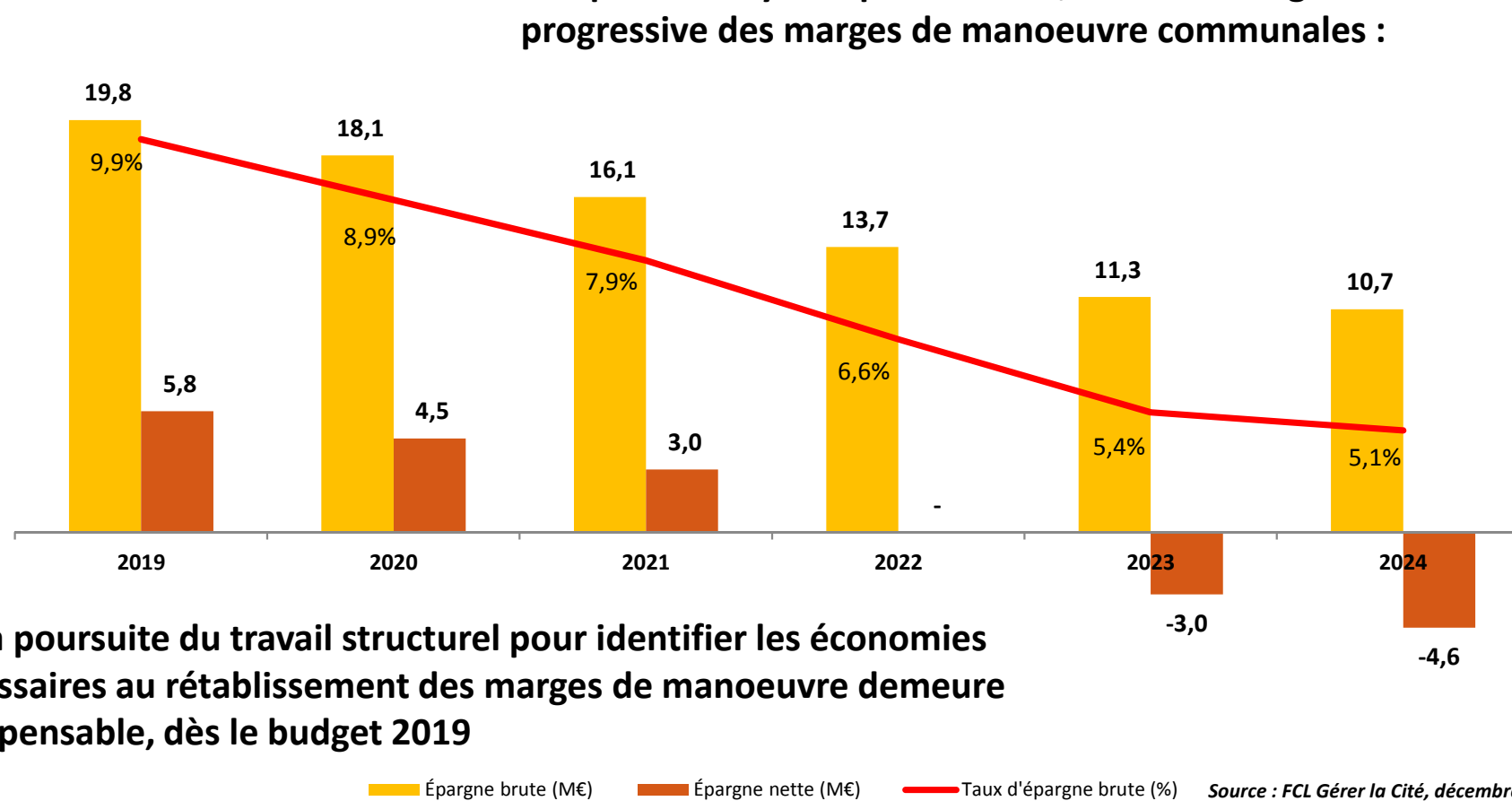
### **Réforme de la taxe d'habitation (env. 24 Mds €)**

- d'abord la suppression de la contribution pour 80% des foyers d'ici 2020 (> 90% à Saint-Denis)
- objectif d'une suppression pour 100% des foyers (annonce présidentielle) qui pose la question de la ressource de substitution



## 1. Maintien des contraintes structurelles locales

Le tendancier “fil de l’eau”, sans les mesures de gestion prises chaque année y-compris en 2019, montre la dégradation progressive des marges de manoeuvre communales :



>> La poursuite du travail structurel pour identifier les économies nécessaires au rétablissement des marges de manoeuvre demeure indispensable, dès le budget 2019



## Sommaire

1. Contexte : des contraintes qui se maintiennent
- 2. >> Orientations : poursuivre le développement territorial et financer le service public**
3. Les équilibres 2019 atteignables par les efforts de gestion continus



## 2. Poursuivre le développement du service public

### **Soutenir le développement du territoire porté par Plaine commune et la ville...**

- réaliser les équipements nécessaires et renforcer concomitamment le service public communal

### **... pour répondre aux besoins des Dionysien.ne.s en regard notamment :**

- de la croissance démographique, du niveau de précarité en augmentation et du désengagement de l'État

### **... et pour finaliser la réalisation des engagements pris en 2014 pour le mandat**



## 2. Poursuivre le développement du service public

### Conforter les **priorités municipales**

- la ville éducative
- la ville populaire et solidaire
- le renouveau du centre-ville

### Choix municipal de **ne pas augmenter les impôts locaux (part ville)**

### Construire un **budget sérieux car responsable,** inscrit dans la durée





## 2. Poursuivre le développement du service public

**Pour financer ces objectifs, la municipalité confirme la nécessité de :**

- 1) Respecter des **règles de bonne gestion** reposant sur :
  - une situation financière saine dans la durée
  - le respect des objectifs fixés par le contrat financier pour éviter la sanction
  - un budget 2019 respectant des ratios prudentiels d'épargne et d'endettement, en amélioration par rapport au budget précédent



## 2. Poursuivre le développement du service public

**Pour financer ces objectifs, la municipalité confirme la nécessité de :**

2) Tenir compte et anticiper les **points de fragilité**

- une prospective pluriannuelle d'évolution tendancielle « fil de l'eau » des dépenses de fonctionnement plus rapide que celle des recettes : effet « ciseaux »
- un PPI ambitieux, finançable par la poursuite de la stratégie de gestion et l'identification des économies sur les dépenses de fonctionnement

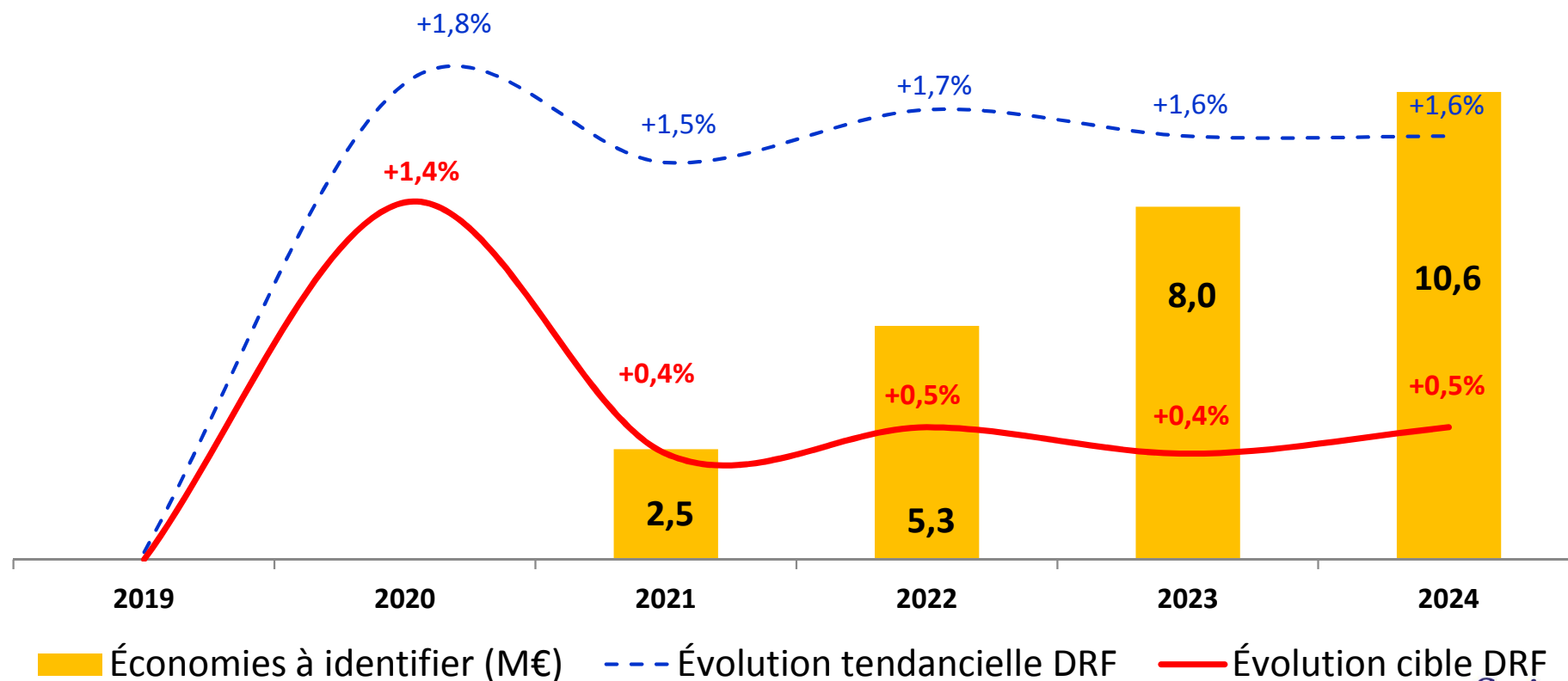
>> pour **maintenir le volume des investissements au mieux des besoins au regard des ressources disponibles**



## 2. Poursuivre le développement du service public

Pour financer le PPI sans augmenter les impôts :

**26,4 M€ d'économies cumulées** à identifier en fonctionnement entre 2019 et 2024 par rapport au tendancier "fil de l'eau"



■ Économies à identifier (M€)

- - - Évolution tendancielle DRF

— Évolution cible DRF



## Sommaire

1. Contexte : des contraintes qui se maintiennent
2. Orientations : poursuivre le développement territorial et financer le service public
- 3. Les équilibres 2019 atteignables par des efforts de gestion continus**



## 3. L'équilibre atteignable par les efforts de gestion

### Cadrage

- Épargne brute stabilisée voire améliorée cf. BP 18
- Taux d'épargne > 8% des recettes réelles
- Capacité de désendettement inférieure à 10 années
- Stabilité des dépenses de fonctionnement de BP 18 à BP 19 (pour tenir les +1,35 % d'évolution annuelle du contrat)

### Équilibre 2019

- **À cette étape de la préparation budgétaire, les équilibres prévisionnels pourraient être :**
- Épargne brute : +0,4 M€ (cf BP 18) ✓
- Taux d'épargne : 8,8% ✓
- Capacité de désendettement : 7,6 années ✓
- Évolution des dépenses de fonctionnement de BP 18 à BP 19 : +0,06 M€ ✓



## 3. L'équilibre atteignable par les efforts de gestion

### En fonctionnement

Dans un contexte d'**atonie des recettes**, le **choix municipal** :

- 1) ne pas augmenter la fiscalité locale sur les ménages

**Total RRF 2019 (hors FCCT) = 197,8 M€**

> **stabilité** par rapport au BP 2018 (+0,20 % avec FCCT)

- 2) maîtriser le dynamisme des **dépenses**

**Total DRF 2019 (hors FCCT) : 180,3 M€**

> **stabilité** par rapport au BP 2018 (+0,02 % avec FCCT)

- 3) dégager un niveau d'épargne suffisant pour financer l'investissement

**Total EB : 17,4 M€, soit 8,8% des recettes (hors FCCT)**



## 3. L'équilibre atteignable par les efforts de gestion

Le processus de construction budgétaire 2019 a permis :

- d'atteindre les objectifs assignés de **maîtrise des équilibres**
- en poursuivant le **développement de l'activité**
- et **sans coupe dans les politiques publiques**



## CONCLUSION

**Un budget 2019 ambitieux** en développement qui défend le service public pour répondre aux besoins des Dionysien.ne.s et qui finalise la réalisation des engagements pris en 2014

**Un budget 2019 responsable** qui préserve les équilibres financiers tout en les mettant en perspective

**Un budget 2019 en équilibre** sans augmentation de la fiscalité locale